



Vacancy on the Raisin-South Nation Drinking Water Source Protection Committee

There is a vacancy to be filled on the Raisin-South Nation Source Protection Committee.

Eligible candidates interested in representing the public interest at large and having knowledge of local jurisdictions and drinking water issues are invited to submit their application by November 7th, 2022 to: ksmith@nation.on.ca.

A Source Protection Committee was established in accordance with the *Clean Water Act*, 2006 and has developed a locally driven, science-based Source Protection Plan that aims to reduce the risk of contamination and overuse of our drinking water sources. The role of the Committee is to guide the review and updates of the Source Protection Plan using a science-based approach and to ensure that all relevant information is considered.

The Source Protection Committee is comprised of 15 members, 4 liaisons, and the Chair. Membership consists of:

- 5 members representing Municipalities
- 2 members representing First Nations
- 3 members representing the agricultural sector
- 1 member representing the aggregate sector
- 1 member representing the industrial/commercial sector
- 2 members representing environmental interests
- 3 members representing the public interest at large

A job description, eligibility requirements, application forms and other information about the Committee and the Drinking Water Source Protection Program are available at www.yourdrinkingwater.ca.



Poste vacant au sein du Comité de protection des sources d'approvisionnement en eau des rivières Raison et Nation Sud

Il y a un poste à pourvoir au sein du Comité de protection des sources d'approvisionnement en eau des rivières Raison et Nation Sud.

Les candidates et candidats admissibles souhaitant représenter l'intérêt du public en général et ayant une connaissance des administrations locales et des questions relatives à l'eau potable peuvent soumettre leur candidature avant le 7 novembre 2022 à l'adresse suivante : ksmith@nation.on.ca.

Un Comité responsable de la protection des sources d'approvisionnement en eau a été créé conformément à la *Loi sur l'eau saine* de 2006 et a élaboré un plan de protection des sources à l'échelle locale, fondé sur des données scientifiques, qui vise à réduire le risque de contamination et de surutilisation de nos sources d'eau potable. Le rôle du Comité est de guider l'examen et les mises à jour du plan de protection des sources en utilisant une approche scientifique, et de s'assurer que toutes les informations pertinentes sont prises en compte.

Le Comité de protection des sources est composé de 15 membres, de 4 agents de liaison et du président.

Les membres sont les suivants :

- 5 membres représentant les municipalités
- 2 membres représentant les Premières nations
- 3 membres représentant le secteur agricole
- 1 membre représentant le secteur des agrégats
- 1 membre représentant le secteur industriel/commercial
- 2 membres représentant les intérêts environnementaux
- 3 membres représentant l'intérêt public en général

Une description de poste, les conditions d'admissibilité, les formulaires de demande et d'autres informations sur le Comité et le Programme de protection des sources d'eau potable sont disponibles sur le site <http://www.notreeaupotable.ca/>.